

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-779569

146019

Optique

Autres



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

2406

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KADRI - HASSANI - NFTIB  
72.02.53

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 2587,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. TAHRI JOUTEY Hinc  
Cardiologue  
55, Bd Zerkouni, App. garente rue d'agadir  
Casablanca - Tel.: 05 22 20 71 61  
Gsm: 06 60 00 85 35

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

13/01/2023

Kadri Hassani, Najib Age: 69ans.

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/01/2023

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/2013	ES + ECG		300 dhs	INP : 091866973 Dr. TAHRI JOUTEY HMD Cardiologue Sidi Abdellah Ben Youssef, App 8 (en face de la rue d'agadir) Casablanca - Tel.: 05 22 20 71 61 Gsm: 06 60 00 85 35

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE CASABLANCA</b> Dr Ali A 435, Bd. Pan <small>o</small> Casablanca - Tel: 03 22 11 12 34	13/01/23	2287,00

## ANALYSES PHARMACOGNOMIES

Cachez et signature du Laboratoire du Radiologue		Date	Designation des Spécialistes	Montant des Honoraires
2 52.19.99 Polo	2 52.19.99 Polo	2 52.19.99 Polo	2 52.19.99 Polo	2 52.19.99 Polo
<b>ALI ALAMI</b> <b>Docteur en Pharmacie</b>  <b>435, Bd. Panoramique Polo</b> <b>Casablanca - Tél: 0522.52.19.99</b>				

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OROF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TAHRI JOUTEY Hind

Cardiologue

Diplômée de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Diplômée de l'université Paris Descartes en cardiologie pédiatrique

Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd Casablanca

Ancien médecin du CHU de Limoges - France

د. طاهري جوطى هند

أخصائية في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم أمراض القلب للأطفال بجامعة باريس

طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد الدار البيضاء

طبيبة سابقة بمستشفى الجامعي بليموج فرنسا

Casablanca le..... 13/01/2023

Kadri Hassani Nejla

909

00

314,00

Xarelto. 15 mg

1cp/j midi

266,00 x 4

Corcilan 7,5 mg

1cp x 2/j

2287,00

PHARMACIE CALIFORNIE  
ALI ALAMI  
Docteur en Pharmacie  
435, Bd. Panoramique Polo  
Casablanca - Tél: 0522.52.19.99

Dr. TAHRI JOU  
Cardio  
56 Bd Zarktouni, App 9  
Casablanca - Tel: 06 60 00 85 35  
Gsm: 06 60

XARELTO 15 mg

Rivaroxaban

42 cps

P.P.V : 909,00 DH

Bayer S.A.

Barcode: 6 118001 090785

P.P.V : 314,00 DH

Bayer S.A.

Barcode: 6 118001 090778

Barcode: 6 118001 130055

AMM n°: 565/17 DMP/21/NRQ

CORALAN 7,5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 266,00 DH

Barcode: 6 118001 130054

AMM n°: 565/17 DMP/21/NRQ

CORALAN 7,5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 266,00 DH

Servier Maroc - Casablanca

Barcode: 6 118001 130054

AMM n°: 565/17 DMP/21/NRQ

CORALAN 7,5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 266,00 DH

Barcode: 6 118001 130054

AMM n°: 565/17 DMP/21/NRQ

CORALAN 7,5 mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 266,00 DH

Servier Maroc - Casablanca

5, BD Zerkouni, Angle Rue Sebta, App 9 - Casablanca

05 22 20 71 61

06 60 00 85 35

E-mail: tahrifjoutey@gmail.com

10 mm/mV



I

aVR



II

aVL



aVF

25 mm/s

2.157 026

0.05-35Hz F50 SSF SBS

2.157 026

Jr. Tahirri JOUTEY  
AT-101

1.32 M

2.157 026



V1



V2



V3

70.982

